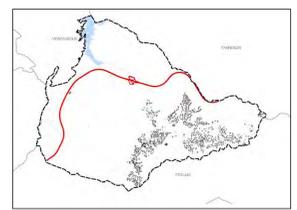




PLAN LOCAL D'URBANISME



5. Annexes

5.3.2
Plan des Servitudes
d'Utilité Publique

Echelle 1/6 500

Elaboration du PLU	
Prescription par DCM du 17/09/2012 Arrêt par DCM du j/mm/aaaa	
Modification :	Modification simplifiée :
Révision allégée :	Mise à jour :

- Zones du PLU
- A1 Forêts soumises au régime forestier
- A2 Dispositifs d'irrigation, canalisations souterraines
- AC1 Classement, inscription et protections des abords des monuments historiques
- AC2 Protection des sites et monuments naturels inscrits et classés
- AS1 Conservation des eaux potables et minérales
- I4 Canalisations électriques souterraines
- Int1 Voisinage des cimetières
- PM1 Plans de prévention des risques naturels prévisibles et risques miniers, PPR Incendies de Forêt
- PT1 Télécommunications : protection contre les perturbations électromagnétiques

Ce document est une représentation non exhaustive des servitudes d'utilité publique en vigueur affectant l'utilisation du sol.
Il est de nature informative : il ne se substitue ni à la consultation des gestionnaires, ni à celle des plans annexés au dossier restaurant la servitude.

